TERMES DE RÉFÉRENCE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS

CELLULE INFRASTRUCTURES

Programme de Transformation Urbaine et de Création d'Emplois à Kinshasa (Kin La Belle, P512210)

Termes de référence relatifs au recrutement du Spécialiste Principal en Gestion des Déchet Solides

I. CONTEXTE ET PRÉSENTATION DU PROJET

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) met en œuvre le Programme de Transformation Urbaine et de Création d'Emplois à Kinshasa, dont la Phase 1 (ci-après « le Projet ») bénéficie d'un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) d'un montant de 250 millions USD. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une Approche Programmatique Multi-Phase (MPA) d'un montant total de 500 millions USD sur la période 2026–2034.

L'objectif de développement du Programme (ODPr) est de fournir des services de gestion des déchets solides, d'assurer l'accès au front fluvial (waterfront) et à la mobilité urbaine, et de créer des emplois à Kinshasa.

L'objectif de développement du Projet pour la Phase 1 (ODP) est de : (i) fournir des services intégrés de gestion des déchets solides dans des communes sélectionnées ; (ii) développer des capacités et des plans pour l'aménagement du front fluvial ; et (iii) créer des emplois de meilleure qualité et plus inclusifs à Kinshasa.

Les communes d'intervention prioritaires pour la Phase 1 sont : Ndjili, Matete, Lemba, Kisenso, Gombe et Kasa-Vubu.

Les détails du Projet peuvent être consultés dans le Document d'évaluation du projet (Project Appraisal Document, PAD), accessible au public à l'adresse suivante : https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/099620009232294776.

II. COMPOSANTES DU PROJET

Composante 1 – Assainir Kinshasa grâce à un système de GDS fonctionnel — 165 millions USD

- Sous-composante 1.1 : Amélioration des infrastructures et services de gestion de déchets solides dans les communes sélectionnés de Kinshasa (réhabilitation de la décharge de Mpasa, construction de stations de transfert, collecte primaire et secondaire) — 150 millions USD
- Sous-composante 1.2 : Subventions basées sur la performance (SBP) pour améliorer la viabilité financière de l'Hôtel de Ville de Kinshasa— 10 millions USD
- Sous-composante 1.3 : Assistance technique et renforcement des capacités du secteur GDS — 5 millions USD

Composante 2 – Connecter les populations à l'espace et aux opportunités — 15 millions USD

- Sous-composante 2.a : Schéma directeur intégré pour le développement du front fluvial et du transport fluvial — 2 millions USD
- Sous-composante 2.b : Études techniques pour la préparation des investissements pour l'aménagement progressif du front fluvial — 6,6 millions USD
- Sous-composante 2.c : Amélioration de la navigabilité du fleuve (cartographie, systèmes d'alerte précoce) — 5,4 millions USD

Official Use Only

- Sous-composante 2.d : Renforcement institutionnel et des capacités et assistance technique — 1 million USD

Composante 3 – Compétitivité pour des emplois inclusifs et la croissance économique — 50 millions USD

- Sous-composante 3.a : Emplois à court terme pour les travailleurs peu qualifiés via des travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre (THIMO+) — 20 millions USD
- Sous-composante 3.b : Emplois à moyen terme par l'appui aux PME dans le secteur GDS — 20 millions USD
- Sous-composante 3.c : Développement des compétences sectorielles et de l'entrepreneuriat — 10 millions USD

Composante 4 – Gestion du Projet — 20 millions USD Coordination, audits, sauvegardes environnementales et sociales, suivi-évaluation.

III. FINANCEMENT

Le Projet (Phase 1) est financé par un crédit IDA d'un montant de 250 millions USD. Il constitue la première phase d'un Programme pluriannuel de 500 millions USD (Approche Multi-Phase) couvrant la période 2026–2034. Le Projet vise également à mobiliser au moins 10 millions USD de capitaux privés d'ici 2034.

IV. CALENDRIER ET DURÉE DU PROGRAMME

La Phase 1 a été approuvée par le Conseil d'Administration de la Banque Mondiale le 19 mars 2026 et le projet a été mis en vigueur depuis le 1er juillet 2026. La date de clôture de la Phase 1 est fixée au 30 juin 2031. La durée totale du Programme MPA est de 8 ans (2026–2034).

V. DISPOSITIF INSTITUTIONNEL

La mise en œuvre est assurée par :

- Une Unité de Gestion de Projet (UGP) au sein de la Cellule Infrastructure (CI) du Ministère des Infrastructures et Travaux Publics (MITP).
- Deux unités techniques dont l'une au sein du ministère des Affaires sociales, actions humanitaires et solidarité nationale (MINAS) et l'autre de l'Hôtel de Ville de Kinshasa (HVK), au sein dede la Cellule de Développement Urbain de Kinshasa (CDUK).
- Un Comité de Pilotage : Présidé par le Ministère des Finances, co-présidé par le Ministre des ITP et le Gouverneur de l'HVK.

Les détails des rôles des agences et parties prenantes figurent dans le manuel d'exécution du projet, qui sera fourni aux candidats selon leurs besoins.

VI. MISSION DU SPÉCIALISTE PRINCIPAL EN GDS

Le Spécialiste Principal en Gestion des Déchets Solides (GDS) sera l'expert technique principal et le point focal de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) pour l'ensemble des activités de gestion des déchets solides menées dans le cadre du Programme Kin La Belle. Il sera chargé d'assurer la qualité technique, la cohérence et l'intégration opérationnelle des interventions sur l'ensemble de la chaîne de gestion des déchets solides, depuis la collecte et le transfert jusqu'à la valorisation, au traitement et à l'élimination finale.

Le Spécialiste assurera le leadership technique auprès de l'UGP, appuiera le dialogue technique avec les institutions et parties prenantes concernées, supervisera la préparation et la mise en œuvre des investissements et contrats de services liés à la GDS, et veillera à ce que les solutions proposées soient techniquement robustes, opérationnellement durables et adaptées aux réalités institutionnelles, financières et opérationnelles de Kinshasa. Il travaillera en étroite collaboration avec les consultants, ingénieurs de supervision, entreprises, opérateurs de services, institutions publiques concernées et l'équipe de la Banque mondiale.

Les missions du Spécialiste Principal en GDS s'articuleront autour des quatre principaux axes suivants :

Official Use Only

A. Planification des activités de la GDS, leadership technique et coordination des parties prenantes

- Servir de principal point focal technique de l'UGP pour la planification, la préparation et la mise en œuvre des activités de GDS dans le cadre du Programme ;
- Conduire et faciliter les discussions techniques entre les parties prenantes du secteur GDS, notamment la Cellule Infrastructures, l'UTHVK, la CDUK, la RASKIN, la REGEDEK, l'Hôtel de Ville de Kinshasa (HVK), l'UTMINAS, les communes, les opérateurs privés et les autres entités concernées ;
- Appuyer la planification et l'intégration de l'ensemble de la chaîne de gestion des déchets, y compris la collecte primaire et secondaire, le transfert et le transport, la valorisation des ressources et la gestion des déchets organiques, le traitement et l'élimination finale ;
- Appuyer l'UGP dans la priorisation et le séquençage des investissements et interventions GDS, en veillant à la cohérence entre les capacités de collecte et de transport, les infrastructures de transfert, les installations de traitement et de valorisation, et les capacités disponibles d'élimination finale ;
- Préparer et/ou examiner les notes techniques, documents de synthèse, agendas et contributions techniques destinés aux réunions et comités de travail portant sur les questions de GDS ;
- Assurer la liaison technique avec l'équipe de la Banque mondiale et contribuer aux missions d'appui à la mise en œuvre, réunions techniques et visites de terrain ;
- Représenter l'UGP, à la demande du Chef de Projet, dans les forums techniques et groupes de travail relatifs à la GDS à Kinshasa ;
- Appuyer le Chef de Projet dans la coordination des interventions GDS avec les autres activités pertinentes du Programme.

B. Revue technique, passation des marchés et préparation des investissements

- Diriger la revue technique par l'UGP des termes de référence, études de faisabilité, évaluations techniques, avant-projets sommaires et détaillés, dossiers d'appel d'offres, spécifications techniques et autres documents techniques relatifs aux investissements et services GDS financés par le Programme ;
- Examiner et valider techniquement les dossiers d'appel d'offres, termes de référence, rapports d'études de faisabilité, avant-projets sommaires, avant-projets détaillés et dossiers d'exécution pour toutes les infrastructures GDS financées au titre de la Composante 1, notamment le CVET de Mpasa, les centres de transfert, les points de collecte et le centre de compostagedes déchets organiques;
- Évaluer les rapports et livrables préparés par les consultants et bureaux d'études, et formuler des recommandations techniques claires et motivées à l'attention du Chef de Projet ;
- Contribuer à la préparation des termes de référence et spécifications techniques pour les études, services d'ingénierie, évaluations institutionnelles et opérationnelles, activités d'assistance technique, travaux, équipements et contrats de services GDS ;
- Veiller à ce que les solutions techniques proposées prennent en compte les caractéristiques locales des déchets, les conditions de service, la disponibilité foncière, la constructibilité, les capacités opérationnelles, la résilience climatique, la santé et sécurité au travail, les coûts sur le cycle de vie et les exigences d'exploitation et de maintenance à long terme ;
- Assurer la prise en compte adéquate des enjeux clés de gestion des décharges, notamment la gestion des lixiviats, les gaz de décharge et émissions de méthane, la gestion des eaux pluviales, la stabilité des talus, la mise en place et le compactage des déchets, les systèmes de couverture, la prévention des incendies, le suivi environnemental et la fermeture progressive ;
- Examiner les normes internationales, orientations techniques et bonnes pratiques pertinentes, et recommander des approches et spécifications adaptées au contexte de Kinshasa ;
- Participer, selon les besoins et conformément aux procédures de passation des marchés applicables, à l'évaluation technique des propositions, offres et autres processus de passation de marchés liés à la GDS ;
- Fournir des contributions techniques aux analyses des coûts des services GDS, des besoins en dépenses d'exploitation, de l'accessibilité financière, du recouvrement des coûts et de la viabilité financière à long terme, en coordination avec les spécialistes financiers et institutionnels concernés.

C. Mise en œuvre, exploitation et suivi de la performance

- Assurer, pour le compte de l'UGP, la supervision technique de la mise en œuvre des infrastructures, services et contrats opérationnels GDS financés par le Programme ;
- Suivre la performance des consultants en ingénierie et supervision, des entreprises et des opérateurs de services, et conseiller l'UGP sur les enjeux techniques, risques, retards, non-conformités et mesures correctives nécessaires ;
- Effectuer des visites de terrain régulières afin d'évaluer la qualité et l'avancement des travaux et services, ainsi que leur conformité aux conceptions approuvées, spécifications techniques, exigences contractuelles et exigences environnementales, sociales, sanitaires et sécuritaires applicables ;

Official Use Only

- Examiner les recommandations techniques, rapports d'avancement, documents d'achèvement, documents de réception et autres soumissions préparés par les consultants de supervision, entreprises et opérateurs, et conseiller l'UGP en conséquence ;
- Appuyer la mise en œuvre et le suivi des services de collecte et de transport, notamment la couverture du service, la fréquence de collecte, les itinéraires et la logistique, les besoins en flotte et équipements, les opérations de transfert, les quantités de déchets et la fiabilité du service ;
- Appuyer la préparation et le suivi technique des contrats fondés sur la performance pour la collecte, le transport, le transfert, le traitement, la valorisation et l'élimination des déchets, y compris la définition de normes de service appropriées, d'indicateurs clés de performance, de mécanismes de vérification et de dispositifs de rapportage de la performance ;
- Suivre la performance opérationnelle et les flux de déchets dans l'ensemble du système GDS, et appuyer le développement et l'utilisation de données, de systèmes d'information géographique (SIG), d'outils de suivi numérique et de systèmes d'information de gestion adaptés à la planification et au suivi de la performance ;
- Superviser la performance technique des initiatives de valorisation et de détournement des déchets, notamment le recyclage, le compostage, la gestion des déchets organiques et d'autres activités appropriées de récupération des ressources ;
- Évaluer l'état de préparation opérationnelle et la durabilité des infrastructures financées par le Programme, notamment en ce qui concerne le personnel, les équipements, les procédures d'exploitation, les besoins de maintenance et les responsabilités institutionnelles avant la mise en service et le transfert ;
- Identifier les risques techniques et opérationnels émergents et recommander à l'UGP des mesures correctives pratiques afin d'assurer la continuité et la durabilité des services GDS.

D. Renforcement institutionnel, développement du secteur et gestion des connaissances

- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du cadre stratégique et institutionnel de la GDS à Kinshasa, en veillant à la cohérence entre les investissements du Programme et le développement à long terme du secteur ;
- Appuyer la clarification et le renforcement des rôles et responsabilités institutionnels en matière de planification, de régulation, de prestation de services, de propriété des infrastructures, de gestion des contrats et de suivi de la performance dans le secteur GDS ;
- Identifier les lacunes techniques et institutionnelles susceptibles d'affecter la mise en œuvre et l'exploitation durable des investissements GDS financés par le Programme, et appuyer des activités ciblées de renforcement des capacités, notamment l'élaboration de procédures opérationnelles, d'orientations techniques, de formations et d'appui sur le terrain ;
- Appuyer les institutions concernées, notamment la RASKIN, la REGEDEK, le FONAK et les autres entités responsables, dans le renforcement de leurs capacités en matière de planification GDS, de gestion des infrastructures et services, de supervision des contrats et de suivi de la performance ;
- Contribuer à l'élaboration des indicateurs de performance du secteur et du Programme, et fournir des contributions techniques aux systèmes de suivi, d'évaluation et de rapportage du Programme ;
- Fournir des conseils techniques sur les modalités appropriées de prestation de services et de contractualisation, notamment les contrats de services fondés sur la performance, les partenariats public-privé, les contrats de conception-construction-exploitation, les concessions et autres modèles adaptés au contexte de Kinshasa ;
- Promouvoir des approches pratiques visant à améliorer la durabilité opérationnelle et financière des services et infrastructures GDS, notamment par la prise en compte adéquate des exigences d'exploitation et de maintenance dès les phases de planification et de conception ;
- Faciliter le transfert de connaissances et de bonnes pratiques issues des études et investissements financés par le Programme vers les institutions publiques et prestataires de services concernés ;
- Préparer des notes techniques, notes sectorielles, leçons apprises, produits de connaissance et autres contributions techniques relatives à la GDS, à la demande du Coordonnateur du Projet.

VII. RÉSULTATS ATTENDUS ET PERFORMANCE

Le Spécialiste Principal en GDS est évalué sur la base des résultats suivants :

- Qualité et délais des avis techniques émis sur les dossiers de passation des marchés et les rapports d'études ;
- Niveau de conformité des travaux aux spécifications techniques et aux normes environnementales, attesté par les rapports de supervision de chantier ;
- Qualité des comptes rendus des réunions techniques et de la coordination entre parties prenantes ;

Official Use Only

- Pertinence et utilité des recommandations techniques formulées pour l'amélioration du système GDS ;
- Contribution au renseignement des indicateurs de performance du cadre de résultats du Programme ;
- Satisfaction du Chef de Projet et de la Banque mondiale sur la qualité de l'appui technique fourni.

VIII. PROFIL REQUIS

8.1 Qualifications et expérience

- Diplôme de niveau Master en génie civil, génie de l'environnement, sciences de l'environnement, gestion des déchets solides ou dans un domaine connexe. Un diplôme de niveau Licence/Bachelor assorti d'une expérience pertinente substantielle d'au moins 15 ans pourra également être pris en considération ;
- Au moins dix (10) années d'expérience professionnelle pertinente dans la gestion des déchets solides municipaux ;
- Au moins une (1) expérience similaire démontrée couvrant les principaux maillons de la chaîne de gestion des déchets solides, notamment la collecte et le transport, le transfert, le traitement/la valorisation des ressources, ainsi que l'aménagement et l'exploitation de décharges ;
- Au moins une (1) expérience dans la préparation ou la revue d'études techniques, de conceptions, de spécifications, de dossiers d'appel d'offres et de contrats de services ou de travaux relatifs à la gestion des déchets solides ;
- Au moins une (1) expérience dans la mise en œuvre et la supervision d'infrastructures de gestion des déchets solides et/ou de contrats de prestation de services ;
- Bonne compréhension des aspects techniques, opérationnels, institutionnels et financiers des systèmes intégrés de gestion des déchets solides ;
- Expérience de travail avec des institutions publiques, des municipalités, des opérateurs privés et d'autres parties prenantes du secteur ;
- Une expérience dans le cadre de projets financés par la Banque mondiale ou par d'autres partenaires au développement, ainsi qu'une expérience en Afrique subsaharienne, constitueraient un avantage ;
- Solides compétences analytiques, de communication, de coordination et de gestion des parties prenantes ;
- Excellente maîtrise du français, à l'écrit comme à l'oral. Une maîtrise opérationnelle de l'anglais est fortement souhaitable.

IX. RAPPORTAGE

Le Spécialiste Principal en GDS est placé sous l'autorité directe du Chef de Projet de l'UGP et lui rend compte de l'ensemble de ses activités. Il produit notamment :

- Des avis techniques écrits sur les dossiers de passation des marchés, les études et les rapports soumis pour validation, dans les délais convenus ;
- Des rapports de supervision de chantier à l'issue de chaque visite de terrain ;
- Des notes de réunion et comptes rendus techniques des réunions de coordination et des comités techniques GDS ;
- Un rapport d'activité trimestriel résumant les avancées, les difficultés rencontrées et les recommandations ;
- Un rapport d'activité annuel contribuant au rapport annuel d'avancement du Programme ;
- Tout rapport ou note ad hoc demandé par le Chef de Projet ou la Banque mondiale.

X. DURÉE ET LIEU DE LA MISSION

- Date de début : Janvier 2027
- Durée initiale : 12 mois, renouvelable annuellement sur la base d'une évaluation satisfaisante de la performance, réalisée entre mai et juin de chaque année.
- Lieu d'affectation : Kinshasa, au sein des locaux de la Cellule Infrastructures (MITP), avec des déplacements réguliers sur les sites de travaux et dans les communes d'intervention du Programme.

Official Use Only

XI. MOYENS MIS À DISPOSITION

L'UGP met à la disposition du Spécialiste Principal en GDS :

- Un espace de travail équipé au sein des locaux de la Cellule Infrastructures ;
- L'accès aux documents et dossiers techniques du Programme ;
- Les facilités de transport nécessaires aux visites de terrain et aux missions dans les communes d'intervention ;
- L'accès aux réunions de coordination interne et aux missions de supervision de la Banque mondiale.

Official Use Only